

Garantir la pérennité de votre carrelage : les règles d'or des joints de dilatation

Préparation indispensable du support

- Vérifiez que le taux d'humidité de la chape ciment n'excède pas 3 % avant toute pose.
- Respectez scrupuleusement le temps de séchage de la chape, soit environ 1 semaine par centimètre d'épaisseur.
- Assurez-vous que le support est propre, sec et plan pour éviter les désordres futurs.

Règles de fractionnement et dilatation

- Intérieur : le fractionnement est obligatoire au-delà de 40 m² ou si la longueur de la pièce dépasse 8 mètres linéaires.
- Extérieur : prévoyez un joint de fractionnement tous les 4 mètres linéaires environ, ou tous les 20 m² maximum.
- Largeur des joints : minimum 5 mm pour l'intérieur et 10 mm ou plus pour l'extérieur.
- Joint périphérique : laissez un espace de désolidarisation de 5 mm minimum sur tout le périmètre de la pièce, entre le carrelage et les éléments verticaux (murs, poteaux).

Matériel et techniques de pose

- Outils essentiels : cutter, croisillons ou système autonivelant, peigne à colle adapté, maillet en caoutchouc et niveau à bulle.
- Largeur des joints entre carreaux : respectez un minimum de 2 mm pour une pose collée en intérieur (selon DTU 52.2).
- Double encollage : obligatoire pour les carreaux dont la surface dépasse 3600 cm².
- Plancher chauffant : utilisez impérativement un mortier-colle de classe C2S1 ou C2S2 pour absorber les cycles de dilatation.
- Grands carreaux : l'utilisation d'un système de nivellement (cales ou clips) est recommandée pour éviter les désafleurements liés aux variations thermiques.